



## POUR SUIVRE L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU

Pour une population et des écosystèmes en santé

### LA QUALITÉ DE L'EAU AU QUÉBEC

L'état actuel et l'évolution de la qualité de l'eau de surface et de l'eau souterraine au Québec s'expliquent par les différentes pressions exercées sur l'environnement. Certaines de ces pressions découlent des conditions naturelles, comme le type de roches et de sols, et d'autres sont attribuables aux activités humaines, comme l'agriculture et l'urbanisation. De façon générale, la qualité de l'eau est bonne là où les pressions associées aux activités humaines sont faibles, et moins bonne là où les pressions sont importantes.

Or, une eau de qualité est essentielle au maintien de l'intégrité des écosystèmes aquatiques et à la santé et au bien-être de la population. En effet, une eau de qualité insuffisante compromet, entre autres, le maintien de populations floristiques et fauniques, l'approvisionnement en eau potable et la baignade, et peut avoir des conséquences sur la santé des écosystèmes aquatiques, sur la santé, la sécurité et le mode de vie des populations, de même que sur l'économie des secteurs touchés.

L'interdiction générale d'émettre des contaminants dans l'environnement est la pierre d'assise de la [Loi sur la qualité de l'environnement](#) du Québec. Cette loi et ses règlements afférents, de même que la [Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables](#), concourent à prévenir la dégradation de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.



Fleurs d'eau d'algues bleu-vert sur un étang de l'Estrie  
Crédit photo : MDDELCC

### LES IMPACTS DES ACTIVITÉS HUMAINES : LES EAUX USÉES MUNICIPALES ET LA GESTION DE L'URBANISATION

Le Québec maintient les efforts d'assainissement des eaux usées municipales entrepris depuis 1978 afin de redonner à la population québécoise des cours d'eau en santé. Le [Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées](#) ouvre la voie à la réalisation d'importants travaux de modernisation des installations d'épuration des eaux usées sur l'ensemble du territoire québécois. Il vise

également le contrôle des débordements d'eaux usées non traitées. Aussi, les bâtiments qui ne sont pas raccordés à un réseau d'égout sont encadrés par le [Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées](#) appliqué par les municipalités. Enfin, le développement du territoire municipal contribue à accroître les surfaces imperméables qui augmentent le volume des eaux de ruissellement, source de nombreux impacts dans les cours d'eau. Le gouvernement du Québec encourage la mise en œuvre de pratiques de gestion optimales des eaux de ruissellement afin de limiter l'érosion des rives ainsi que la contamination des cours d'eau par les matières en suspension et le phosphore. L'objectif ultime est de maintenir les conditions d'écoulement à un niveau similaire à ce qui existait avant la réalisation d'un projet.

---

## LES IMPACTS DES ACTIVITÉS HUMAINES : LES EAUX USÉES INDUSTRIELLES

Depuis le début des années 1970, et en parallèle à l'assainissement urbain, diverses mesures ont été mises en place pour assainir les eaux usées des industries et réduire leur impact sur l'environnement, dont les écosystèmes aquatiques. Par exemple, le [Programme de réduction des rejets industriels](#), lancé en 1988 par le gouvernement du Québec, vise à accélérer la réduction des rejets industriels dans l'eau de surface et dans l'eau souterraine, dans l'air et sur les sols et à minimiser leurs impacts sur ces milieux. Actuellement, deux secteurs industriels, représentant quelque 120 établissements, ont été assujettis au programme : celui des pâtes et papiers et celui de l'industrie minérale et de la première transformation des métaux. Ce programme adaptatif et évolutif permet d'imposer des normes de rejet compatibles avec la sensibilité du milieu récepteur. Il faut noter qu'au Québec, une tarification en fonction des rejets de contaminants est imposée (principe du pollueur-payeur). Depuis quelques années, des lignes directrices ont été élaborées pour des secteurs industriels non visés par une réglementation précise, tel le secteur de l'agroalimentaire, et sont utilisées pour formuler des exigences en matière de rejets dans l'environnement au moment de la délivrance ou de la modification d'un certificat d'autorisation. Toutefois, à ce jour, aucun bilan ne permet de quantifier et de comparer les effluents des industries de ces secteurs.

---

## LES IMPACTS DES ACTIVITÉS HUMAINES : LES BONNES PRATIQUES AGRICOLES ET AQUICOLES

Que ce soit par l'utilisation de fertilisants ou de pesticides ou encore par l'irrigation des terres agricoles, l'agriculture a des impacts indéniables sur la qualité et la quantité de notre eau. De nombreuses normes sont actuellement en vigueur concernant l'aménagement des installations d'élevage et des installations de stockage des déjections animales ainsi qu'en matière d'épandage et de traitement de ces matières fertilisantes. Certains bassins versants au Québec voient même leur superficie en culture limitée afin de contrôler les pertes en phosphore associées à la culture des végétaux. Le Québec vise également à réduire et à rationaliser l'utilisation des pesticides ainsi qu'à éviter et à atténuer les atteintes à l'environnement et à la santé. Pour y arriver, le gouvernement privilégie, entre autres, de modifier les distances d'éloignement



Matières en suspension dans la rivière des Hurons, en Montérégie  
Crédit photo : MDELCC

lors de l'application, de la préparation ou de l'entreposage de pesticides par rapport aux cours d'eau ou aux plans d'eau, de même que par rapport aux installations de captage d'eau. De bonnes pratiques agroenvironnementales pour rationaliser, réduire et remplacer l'emploi des pesticides en agriculture sont également encouragées par la [Stratégie phytosanitaire québécoise en agriculture 2011-2021](#) afin de diminuer les risques que présentent ces produits pour la santé et l'environnement.

## PISTES DE RÉFLEXION :

Selon vous, quelles devraient être nos priorités ?

- Optimiser les mécanismes d'intégration des efforts d'assainissement de l'eau (p. ex., avec des objectifs communs aux trois secteurs d'activité) ?
- Prioriser un secteur d'activité plus qu'un autre ?